



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

**Pôle Création, Industries Culturelles,
Action Culturelle et Territoriale
(CICACT)**
musique et danse

ARRETE SGAR N° 2019 / 604

Portant nomination pour deux ans des membres de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant collège musique – collège danse

Le préfet de la région Pays de la Loire
Chevalier de la légion d'honneur

- VU le règlement (UE) n°651/2014 de la Commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 107 et 108 du traité, publié au Journal officiel de l'Union européenne du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;
- VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 21 ;
- VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 modifié fixant les conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;
- VU le décret n°2009-633 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif du ministère de la culture et de la communication ;
- VU le décret n°2009-1393 du 11 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions de l'administration centrale du ministère de la culture et de la communication ;
- VU le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret n°2015-641 du 8 juin 2015 relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant ;

VU l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions d'attribution et aux modalités de présentation des demandes d'aides déconcentrées au spectacle vivant ;

VU la circulaire du 4 mai 2016 relative aux modalités d'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant ;

VU l'arrêté SGAR n°2017/676 du 23 novembre 2017 portant nomination pour deux ans des membres de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant collège danse – collège musique ;

VU les arrêtés modificatifs n°2018 /DRAC/574 du 1^{er} octobre 2018 et 2018/DRAC/630 du 8 octobre 2018 modifiant les listes des membres de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant collège danse – collège musique ;

SUR proposition de la directrice régionale des affaires culturelles,

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés, pour le collège musique et le collège danse, les membres de la commission régionale consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant au titre des années budgétaires 2020 et 2021 :

Pour le COLLÈGE MUSIQUE :

Madame Mélanie ALAITRU Co-directrice en charge du projet culturel et artistique du Chabada – Scène de musiques actuelles d'Angers	37 rue Franklin 49000 Angers
Monsieur Renaud BAILLET Programmateur à la Scène de musiques actuelles spécialisée jazz Le Petit Fauchoux à Tours	63 bis rue des Hautes Marches 37520 La Riche
Madame Elise CARON Chanteuse, comédienne et auteur-compositeur	86 rue des Caillots 93100 Montreuil
Monsieur Elvio CIPOLLONE Compositeur, musicologue, interprète	9 bis rue du Père Mersenne 72000 Le Mans
Monsieur Maurice COSSON Ancien directeur de la Scène conventionnée La Soufflerie à Rezé	8 rue Charles Brunellière 44100 Nantes
Madame Perrine DELTEIL Programmatrice artistique à la Scène de musiques actuelles du 6x4 à Laval	43 quai Carnot 53000 Laval
Madame Michèle DEVERITE Clavériste, fondatrice de l'ensemble Fitzwilliams	13 rue des Fraisières 91120 Palaiseau
Monsieur François-Marie FOUCAULT Directeur du Conservatoire à rayonnement départemental de Laval	27 rue de Bretagne 53000 Laval
Monsieur André HISSE Directeur de La Bouche d'Air, Scène chanson à Nantes	72 rue Gambetta 44000 Nantes

Madame Brigitte LALLIER-MAISONNEUVE Directrice d'Athénor – Centre national de création musicale à St Nazaire	82 rue du Bois Savary 44600 Saint-Nazaire
Monsieur Alvaro MARTINEZ-LEON Compositeur et chef d'orchestre	1 rue René Benoist 49170 Savennières
Monsieur Matthieu RIETZLER Directeur de l'Opéra de Rennes	Place de la Mairie 35000 Rennes
Madame Sophie SIEGLER Directrice artistique et pédagogique de la Maîtrise des Pays de la Loire	21 rue de la Brise Potière 49100 Angers
Monsieur Jacques SAINT-YVES Violoniste-concertiste Chargé de mission au CNSMDP Responsable d'enseignement au Pôle supérieur Paris-Boulogne-Billancourt	103 avenue Philippe-Auguste 75011 Paris
Monsieur Pierre TEMPLE Responsable du secteur musique au Lieu Unique, Scène Nationale de Nantes	15 avenue Chanzy B2 44000 Nantes
Madame Marthe VASSALLO Artiste lyrique	25 chemin de Ker an Merhet 22300 Lannion
 <u>Pour le COLLÈGE DANSE :</u>	
Madame Marie CASAGRANDA Responsable (chargée de programmation & administration) du Centre culturel de La Ville Robert	Rue Massignon – BP 150 22590 Pordic
Madame Linda HAYFORD Co-Directrice du Centre chorégraphique national de Rennes et de Bretagne	38 rue St Melaine – CS 20831 35108 Rennes cedex 3
Monsieur Charles-Edouard FICHET Directeur du Triangle, Scène conventionnée d'intérêt national pour la danse	Boulevard de Yougoslavie, 35000 Rennes
Madame Nadège LOIR Assistante artistique du Quartz, Scène nationale de Brest	60 rue du Château – BP 91039 29210 Brest cedex 1
Monsieur Matthieu RIETZLER Directeur de l'Opéra de Rennes	Place de la Mairie 35000 Rennes
Madame Camille D'ANGELO Administratrice du Centre chorégraphique national de Tours	47 rue du Sergent Leclerc 37000 Tours
Madame Claire JENNY Chorégraphe - Directrice artistique de la compagnie Point-Virgule	33 rue de la Mairie 28170 Chêne-Chenu
Madame Raïssa KIM Secrétaire générale du Centre chorégraphique national d'Orléans	37 rue du Bourdon Blanc 45000 Orléans
Madame Pauline DUBARRY Chargée de production à la Halle aux Grains Scène nationale de Blois	2 place Jean Jaurès 41000 Blois
Monsieur Abdoulayé KONATE Chorégraphe de la compagnie Ateka	10 rue taufflieb 67140 Barr
Madame Nathalie VAN PARYS Chorégraphe de la compagnie les Cavatines (Oise) formatrice	273 rue du Foubourg St Antoine 75011 Paris

Monsieur Christophe NADOL
Conseiller aux études du CRR d'Angers

39 rue de Flandre
49100 Angers

Monsieur Charles-Éric BESNIER
Co-fondateur de Bora Bora productions et chargé de production

18 rue du Bois de Barre
44100 Nantes

Monsieur Mickaël LE MER
Chorégraphe de la compagnie S'Poart

15 rue de la Faisanderie
85000 La Roche-sur-Yon

Madame Caroline GÉRAUD
Directrice du Cargo (Office municipal de la culture à Segré en Anjou Bleu)

14 bis rue Florent Cornilleau
49100 Angers

Article 2

La direction régionale des affaires culturelles de la région des Pays de la Loire assiste administrativement cette commission consultative et établit le compte-rendu des débats et un relevé de votes.

Article 3

Conformément à l'arrêté du 31 juillet 2015, les frais de déplacement et de séjour générés par la participation aux travaux de la commission consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant seront pris en charge par la direction régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire.

Les modalités de cette prise en charge seront conformes aux termes du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006, fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État.

Article 4

Le secrétaire général pour les affaires régionales des Pays de la Loire et la directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le

12 NOV. 2019

Le secrétaire général
pour les affaires régionales

Jean-Christophe BOURSIN